



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 9028

Texte de la question

M. Philippe Plisson alerte M. le ministre de l'éducation nationale sur la nécessité d'urgence à prendre des mesures de changements de programmes dans les disciplines de sciences économiques et sociales. En effet, le ministère de l'éducation a annoncé récemment que des allègements aux programmes d'histoire-géographie seraient prochainement décidés. Il a également nommé un nouveau groupe d'expert chargé de rédiger de nouveaux programmes pour la prochaine rentrée. Or les élèves de terminale en économique et social subissent les mêmes « programmes impossibles » élaborés dans la précipitation et publiés malgré l'avis négatif du Conseil supérieur de l'éducation pour les programmes de terminale. Les quelques semaines d'application de ce nouveau programme de terminale révèlent ses graves défauts : il est encyclopédique et vainement complexe. Le nouveau programme révèle un défaut à la fois scientifique puisqu'il ne mobilise pas la pluralité des approches théoriques en sciences sociales, mais aussi politique puisqu'il ne rend pas compte ni n'invite au débat. En outre, le caractère impératif de la contrainte programmatique empêche la formation suffisante de la plupart des élèves. Finalement, ces mêmes critiques peuvent être soumises aux nouvelles épreuves du baccalauréat qui accentuent la place de la restitution de connaissances pour elles-mêmes et écartent les sujets-débats. Les épreuves doivent donc être repensées en cohérence avec les finalités citoyennes des enseignements. Il lui demande donc de bien vouloir lui communiquer les dispositions qui seront prises afin que les sciences économiques et sociales puissent aussi bénéficier des changements qui apparaissent indispensables pour l'intérêt des élèves.

Texte de la réponse

Les nouveaux programmes des classes de première et terminale de la série sciences économiques et sociales ont été publiés respectivement aux bulletins officiels du 30 septembre 2010 et du 13 octobre 2011. Mis en application lors des rentrées 2011 et 2012, ces programmes soulèvent de la part de certains enseignants des questions qui méritent le temps de la réflexion et de l'analyse. C'est pourquoi un groupe d'experts a été constitué afin d'étudier l'opportunité de procéder à certains allègements pour la rentrée 2013. Toutefois, il n'est prévu ni de réécriture intégrale du programme ni de modifications des épreuves du baccalauréat dans l'immédiat.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Plisson](#)

Circonscription : Gironde (11^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9028

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2012](#), page 6232

Réponse publiée au JO le : [5 février 2013](#), page 1338